

Accueil des parents des élèves du cours préparatoire CP

Présentation des aspects institutionnels de la scolarité au CPF

Lundi 27 septembre 2015
16h00



Cette présentation sera en ligne sur le site de
l'établissement :

www.cpf.edu.lb

- Présentation du Collège Protestant Français,
- L'organisation de la scolarité dans le système éducatif français,
- Les domaines d'activités au cycle 2,
- Les sorties scolaires,
- Les devoirs à la maison,
- 7 points pratiques,
- Vos questions.

■ L'équipe de direction :

- Monsieur Bruno Jacquier : proviseur du Collège Protestant Français,
- Monsieur Christophe Personnettaz : proviseur adjoint
- Monsieur Philippe Herriau : directeur administratif et financier,
- Madame Lina Al Khal : censeure,

■ Le réseau de l'A.E.F.E. :

- 494 écoles, collèges, lycées dans 134 pays.
- 330 000 élèves de par le monde
- au Liban : 6 établissements conventionnés, 40 établissements homologués (55 000 élèves),

SECONDAIRE	LYCEE	310	1683
	COLLEGE	441	
PRIMAIRE	ELEMENTAIRE	583	
	MATERNELLE	349	

■ L'organisation de la scolarité en cycles :

- Cycle 1 : PS – MS – GS
Cycle des apprentissages premiers

la maternelle

- Cycle 2 : CP – CE1
Cycle des apprentissages fondamentaux

- Cycle 3 : CE2 – CM1 – CM2
Cycle des approfondissements

l'école élémentaire

l'école
primaire

- Nouveaux cycles de 3 ans à partir de 2015
 - Cycle 1 : PS MS GS : cycle des apprentissages premiers → la maternelle
 - Cycle 2 : CP, CE1, CE2 : cycle des apprentissages fondamentaux (rentrée 2016)
 - Cycle 3 : CM1, CM2, 6^{ème} : cycle de consolidation.
- Le numérique au service des apprentissages
 - La classe mobile, la salle informatique, les ENT
 - La classe tablettes

- Le projet d'établissement 2015 2018





- La coordination pédagogique de cycle et de niveau :
 - en cycle 2 et au CP : Mme Catherine EL CHAMI
- Une coordinatrice des enseignantes d'arabe: Mme Sara AMMAR
 - La coordination ne signifie pas l'uniformisation
- Un conseiller pédagogique : M. Claude SOUM
- Le directeur de l'école : M. Stéphane SINNAEVE

L'équipe pédagogique des classes de CP :

- CPA : Mme Dina GROSSMAN, Mme Fatima TAGHLIBI
- CPB : Mme Catherine EI CHAMI et Mme Dima AMHAZ,
Mme Joumana BADR,
- CPC : Mme Nahida NASSER, Mme Manal HARIRI
- CPD : Mme May OGDEN SMITH, Mme Rana RAFEI
- CPE : Mlle Nissrine NOUHAILY, Mlle Dina BECKDACHE

L'équipe pédagogique des classes de CP, les
enseignantes spécialisées :

- Madame Nathalie FIKANI : EPS
- Madame Choghig Der GOUGHASSIAN : Arts plastiques
- Madame Samar KOUJOU : informatique
- Madame Fayda EL HADI : arabe (débutant en langue arabe)
- Madame Nada Kamel : BCD

- Une équipe de suivi scolaire :
 - Une assistante de direction : Madame Noha Maalouf
 - Une psychologue scolaire : Madame Samia Haddad
 - Deux infirmières : Mesdames Samar Issa et Yasmine Nahas
 - Une responsable de la prévention et de la solidarité :
Madame Christine Lacoste

- Les difficultés dans le parcours scolaire des élèves : une des missions des équipes éducatives.
 - Les enseignants
 - Les parents
 - La psychologue scolaire
 - Les intervenants para-médicaux
- Trouver des solutions pédagogiques...
 - Adaptations pédagogiques
 - Modulations du rythme des apprentissages
 - Définition de Protocole d'Accueil Individualisé

du temps

de la confiance

- L'enseignement de l'arabe : Madame AMMAR
 - L'importance de parler arabe à la maison et en toute situation pratique (cuisiner un gâteau, jouer à un jeu de société...)
 - Accompagner l'apprentissage : donner du sens.
 - Enjeux culturels, intellectuels...
 - Développer une identité plurilingue et pluriculturelle

- Les projets bilingues : dans toutes les sections

- Développer « les micro-alternances »

L'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences 1^{er} palier
(savoir, savoir-faire, savoir être → connaissances, capacités, attitudes)

- 7 compétences :

- La maîtrise de la langue française,

- la pratique d'une langue vivante étrangère,

- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique,

- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication,

- la culture humaniste,

- les compétences sociales et civiques,

- l'autonomie et l'initiative

- **Systematiser les apprentissages instrumentaux essentiels : lire, écrire, compter**

■ Les 6 domaines d'activité :

- Langue vivante : arabe → 7 périodes par semaine
- Français,
- Mathématiques,
- Pratique artistique et histoire des arts,
- EPS,
- Découverte du monde



19 périodes

- L'enfant exerce sa conscience des sonorités à l'oral.
- Il prend conscience du lien entre l'oral et l'écrit.
- Il comprend que la langue française s'écrit avec un alphabet composé de 26 lettres et la langue arabe de 28 lettres et 2 ou 3 formes
- Il comprend qu'à une lettre ou un groupe de lettres correspond un son et inversement.
- Il comprend que les sons et les lettres se combinent.
- Il comprend la fusion syllabique.
- Il reconnaît les mots.
- Il comprend les phrases qu'il lit.
- Il comprend les textes qu'il lit.

savoir faire relatif

Un processus plus ou moins long...

- Pour l'enfant, apprendre à lire est un processus parfois long et difficile.
- Vous devez toujours encourager votre enfant.
- On n'apprend pas à lire des textes tout de suite. : apprentissage progressif de plusieurs mois, parfois même plusieurs années.
- Tout ce qu'un enfant réussira avec vous (avec de l'aide), il réussira ensuite à le faire tout seul (sans aide).



COLLEGE PROTESTANT FRANÇAIS
Beyrouth, Liban

AGENDA
CARNET DE CORRESPONDANCE
ECOLE ELEMENTAIRE

Année scolaire
2013/2014

NOM:

PRENOM:

CLASSE:

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PRINCIPES GÉNÉRAUX – OBJECTIFS

Le Règlement Intérieur régit la vie de la communauté scolaire et a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'établissement et la sécurité des personnes qui y travaillent.

Il est porté à la connaissance des membres de la communauté scolaire auxquels il s'impose et qui sont tenus de l'appliquer en toutes circonstances. Il définit les droits et les devoirs de chacun, notamment en déterminant les modalités selon lesquelles sont mis en application :

- le devoir de tolérance à l'égard d'autrui, dans son intégrité physique et sa liberté de conscience, dans le respect de ses biens et de son travail,
- la neutralité de l'établissement qui est un gage d'égalité et de respect de l'identité de chacun. Le port de signes ou tenues par lesquelles les personnes manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit,
- l'obligation pour chaque élève de participer à toutes les activités correspondant à sa scolarité et organisées par l'établissement, et d'accomplir les tâches qui en découlent,
- la prise en charge progressive par les élèves de certaines de leurs activités à caractère éducatif, dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté,
- le respect du matériel et des installations mises à la disposition de tous,
- l'engagement pour chacun de ne recourir à aucune violence ou agression physique ou morale et d'en réprimer l'usage,
- l'engagement pour chacun d'éviter toute forme de fraude.

Par son inscription au Collège, tout élève acquiert le **droit** :

- de vivre sa scolarité dans un cadre de confiance et de respect mutuels,
- de suivre les cours dispensés dans sa section,
- d'utiliser les équipements nécessaires à sa formation.

Il se crée aussi des **devoirs** :

- de suivre les consignes de la direction, des professeurs et autres personnels
- de respecter les personnes et les biens, communs et particuliers,
- de se soumettre aux règles de la vie en communauté.

Tous les adultes de l'établissement, qu'ils soient personnels administratifs, enseignants, éducatifs ou de service ont d'abord pour objectifs :

- d'assurer la bonne qualité des études.
- de développer les qualités humaines, morales et intellectuelles des élèves qui leur sont confiés,
- de promouvoir l'esprit civique, c'est à dire le sentiment d'appartenance à une communauté de vie dont on comprend et respecte les règles.
- d'observer le français comme langue de communication entre élèves et adultes en classe et au sein de l'établissement.

Tout manquement entraîne la mise en œuvre d'une procédure disciplinaire selon les dispositions réglementaires appropriées.

Les personnels, quel que soit leur emploi au sein de l'établissement, y compris les moniteurs des activités périscolaires s'interdisent, au CPF, tout acte de publicité ou de vente à leur profit ou à celui d'une

XIV - CONSIGNES PARTICULIÈRES

Les cadeaux destinés aux enseignants à l'occasion de toutes les fêtes sont strictement interdits. Les leçons particulières sont fortement déconseillées.

XV - MODIFICATION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent règlement intérieur ne pourra être modifié qu'après consultation du Conseil d'école et du Conseil d'établissement.

Ce règlement a été réactualisé et voté en Conseil d'établissement.

Signature des Parents

Mme et M.

Signature de l'Élève

Nom, Prénom

AUTORISATION EN CAS DE MALADIE OU D'ACCIDENT

En cas de maladie ou d'accident nécessitant une intervention urgente, nous autorisons le Chef d'Établissement ou son Adjoint à prendre toutes les mesures nécessaires:

Le, (date) _____

Signature du ou des parents: _____

AUTORISATION DE SORTIE

Afin de contrôler les sorties des enfants, veuillez avoir l'amabilité de compléter ce document.

Mon enfant voyagera avec l'autocar, Oui Non

N° de l'autocar: _____ Nom de la surveillante d'autocar: _____

N° de téléphone: _____

J'autorise mon enfant à sortir avec: _____

- Mme _____
- M. _____
- Chauffeur (nom) _____
- Tel. _____
- Autre personne _____

Nous confierons votre enfant seulement aux personnes désignées ci-dessus.

Veuillez prendre note de l'heure de sortie de classe: lundi, mardi, jeudi 15h10 - mercredi et vendredi 12h05

Le Proviseur
M. Bruno JACQUIER

Le Directeur
M. Stéphane SINNAEVE

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGE

Chers parents/titulaires de l'autorité parentale:

Dans le cadre du programme scolaire de votre enfant, il aura l'opportunité de publier des documents et des projets personnels sur Internet. De tels projets peuvent inclure : des pages web personnelles, des histoires, des poèmes, des recherches et des photographies de groupe.

Malgré la similarité entre la rubrique scolaire de l'école dans le journal local et une page web, la page web a la particularité d'être accessible à un réseau beaucoup plus vaste d'individus. Des étudiants, de même que des enseignantes des internautes provenant du monde entier auront l'occasion de visionner et de commenter par voie de courriel, le matériel publié par votre enfant.

Un tel projet ne sera toutefois accessible que sur une autorisation parentale écrite. Il est de la politique de la commission scolaire qu'aucun renseignement personnel, susceptible de permettre l'identification des élèves ne sera divulgué sur Internet. Pour permettre à votre enfant de participer à ce projet, veuillez signer la formule ci-dessous.

Merçi de votre collaboration.

Au nom de mon enfant, _____

J'accorde au Collège Protestant Français, la permission de publier sur le site du collège: www.cpf.edu.lb ses travaux et documents personnels. J'autorise la publication des travaux de mon enfants (textes, projets, poèmes, histoires, dessins...) ainsi que les photos prises en groupe.

Signature des Parents

L'agenda de l'élève

RENDEZ-VOUS ÉCOLE-FAMILLE

Jour et Heure de Réception des Enseignants:

- Français : Le _____ de _____ h, à _____ h
(Jour de la semaine)
- Arabe : Le _____ de _____ h, à _____ h
(Jour de la semaine)
- Anglais : Le _____ de _____ h, à _____ h
(Jour de la semaine)

DEMANDE

Je sollicite un rendez-vous

avec: _____

pour le _____ à _____ h _____

Motif: _____

Date: _____

Signature: _____

RÉPONSE

Rendez-vous confirmé pour:

le _____

à _____ h _____

Date: _____

Signature: _____

DEMANDE

Je sollicite un rendez-vous

avec: _____

pour le _____ à _____ h _____

Motif: _____

Date: _____

Signature: _____

RÉPONSE

Rendez-vous confirmé pour:

le _____

à _____ h _____

Date: _____

Signature: _____

RETARD	N° _____	RETARD	N° _____
Arrivé(e) le _____		Talon détaché et collé	
à _____ h _____		l'élève _____ Classe _____	
Motif _____		Arrivé(e) le _____ à _____ h _____	
_____		Motif du retard _____	

Visa de la direction:		Signature des parents	

Autorisation de reprise des cours

ABSENCE

N° _____

ABSENCE

N° _____

Absent(e) le _____

ou du _____ au _____

Motif _____

Rentré(e) le _____

à _____ h _____

Visa vie scolaire _____

Coupon à remplir par les parents

l'élève _____ Classe _____

Absent(e) le _____ ou depuis le _____

Rentré(e) le _____ à _____ h _____

Motif _____

Signature des parents _____

BILLET D'INFIRMERIE

N° _____

BILLET D'INFIRMERIE

N° _____

Date _____ h _____
se rend à l'infirmière accompagné(e) de _____

Motif _____

Signature du Prof. _____

Vie Scolaire _____

L'élève a été reçu(e) et traité(e) et retourne en classe
à _____
doit rentrer chez lui / elle à _____

Motif _____

L'infirmière _____

Vie Scolaire _____

- La lecture : consolider et développer les acquis du CP
→ **lire tous les soirs**
 - Ce qui a été lu en classe : **ne pas avancer dans les leçons**
 - Leur lire des histoires (en français, en arabe, en anglais),
 - Lire d'autres supports, lire à deux à trois, lire à la petite sœur ou au petit frère, lire avec les grands parents, lire des images, des œuvres d'art, exercer leur esprit critique.

- Les sorties scolaires : **la sécurité avant tout.**
 - **Lieux** : uniquement dans les zones autorisées par les services de l'Ambassade de France,
 - **Organisation** : à la journée ou demi-journée, transport en bus.
 - **Encadrement** : les enseignants, deux ou trois mamans ou papas d'élève.

Inutile de suivre les classes.

Circulaires n° 99-136 parue au BO HS du 23 septembre 1999 et n° 2005-001 parue au BO n° 2 du 13 janvier 2005

- **Projet de la classe, donc de l'enseignant,**
- **« Le voyage de classe s'inscrit dans la continuité de l'apprentissage, soit comme activité de découverte, d'apprentissage, de renforcement des acquis antérieurs, ou d'évaluation. »**
- **Parcours diversifié des élèves.**

- Les horaires : fermeture des portes à 8h05. Pas de retards, pas d'oublis.
- La communication des documents :
 - le livret scolaire 3 fois par an, les : 14/12/15, le 21/03/16, le 20/06/16
 - le cahier de correspondance - agenda,
 - les cahiers d'exercices et fichiers : suivre les progrès de votre enfant.
- Les objets interdits : les petits bijoux, les jouets électroniques et autres, tout objet dangereux (canif...)
- Les goûters : équilibrés (privilégier les fruits...), éviter les achats au kiosque, des gourdes plutôt que des bouteilles d'eau,

- Métier difficile...
 - Accompagner, mais ne pas devancer
 - Faire confiance à l'école, communiquer
 - Se faire confiance, parler vrai.
 - Relativiser : la scolarité n'est pas une course de vitesse,
 - Abandonner « le côté obscur » des réseaux sociaux

La communication :

- Une règle d'or : la courtoisie, ce qui signifie...
- Sur rendez vous :
 - avec les enseignants : en direct ou par l'intermédiaire du cahier de transmission
 - avec le directeur : Madame Maalouf au 01 811 892
- Les courriers destinés aux parents doivent être signés.
- La communication professionnelle se fait au Collège, toujours avec les enseignantes et uniquement les enseignantes, jamais par téléphone.

Le site de l'école : www.cpf.edu.lb

La communication officielle se fait par mail, sms **et de moins en moins par circulaire papier** : numéro de téléphone, adresse électronique à jour.

Le Comité des parents d'élèves : relais exclusif des demandes collectives

Attention aux rumeurs relayées par les réseaux sociaux. L'information sûre vient du CPF.

- Le poids des cartables : vérifier si le contenu est indispensable.
 - Le mercredi : pas de cours d'arabe → laisser les affaires d'arabe à la maison.
 - Les livres de BCD : les laisser à la maison le temps de les lire.

Livre perdu = livre remplacé à l'identique ou remboursé

- La communication parents / CPF : sur rendez vous,
la courtoisie est de rigueur.

Accueil des parents des élèves du cours préparatoire - CP

Lundi 27 septembre 2015

